

Le mot de la Présidente

La défense et le développement de l'enseignement des langues, des littératures et des civilisations ibériques et ibéro-américaines, ainsi que de la recherche dans ces domaines, constituent la mission première attribuée à la SHF par ses statuts. En cette année 2011, il est plus que jamais nécessaire qu'elle soit à même de remplir ce rôle face aux nouveaux défis que doit relever l'hispanisme français. Dans un contexte de restrictions budgétaires, elle se doit d'intervenir face à la restriction de l'offre de formation en langues étrangères, sensible dans la réforme des concours d'entrée dans certaines Grandes Écoles, voire dans des universités (cas du catalan à Lyon 2). Cette politique menace très directement la survie de l'enseignement de langues à effectifs réduits telles que le portugais et le catalan. L'absence de tout concours en portugais en 2011 et la baisse très sensible du nombre de postes aux concours du second degré en espagnol, alors que le recrutement de vacataires va croissant, sont également préoccupantes. Par ailleurs, l'évolution des structures universitaires et la transversalité croissante de la recherche doivent conduire la SHF à réfléchir à la manière de les rendre compatibles avec l'identité et la visibilité de nos disciplines.

D'ici la prochaine assemblée générale du mois de mai, le recensement des revues et des collections françaises dans lesquelles publient les hispanistes sera terminé et diffusé sur le site de l'association. Et le site bibliographique rénové, qui entre dans la phase des essais, sera mis en service.

Dans les prochains jours, vous trouverez sur le site de la SHF les informations relatives à son xxxv^e congrès, qui se tiendra à Montpellier au mois de mai (programme provisoire, informations pratiques). Vous pouvez déjà y consulter la deuxième circulaire relative au congrès SHF/APFUE/APEF qui se tiendra en novembre prochain à l'université de l'Algarve. Vous y trouverez également le bulletin de cotisation 2011. À partir de cette année, les cotisations, comme le bilan financier de l'association, courent sur l'année civile.

Je ne saurais trop insister pour que chaque adhérent vérifie la validité des informations portées dans l'annuaire et pour que les correspondants actualisent celles qui concernent leur département.

Le dynamisme et l'efficacité de la SHF sont l'affaire de l'ensemble de ses adhérents qui y contribuent par leurs cotisations, leur participation aux consultations et aux actions organisées par notre société. Le rôle des correspondants dans les universités, on ne le dira jamais assez, est essentiel pour assurer le lien entre les adhérents et le comité. Des élections pour le renouvellement de celui-ci vont être organisées. Il serait souhaitable que des candidatures se manifestent tout particulièrement dans les universités qui n'y sont pas représentées.

Bien qu'un peu tardivement, je vous présente mes vœux les meilleurs pour l'année en cours.

Geneviève Champeau